

Président

Téléphone : 04 79 75 93 30
Télécopie : 04 79 75 76 00
presidence@savoie.cci.fr

Monsieur Jean-Pierre ANDRÉ
Maire de La Bâthie
Mairie
103 rue Alphonse de Lamartine
73540 LA BÂTHIE

Nos réf. : DTEE/GK
Vos réf. : JPA/JP/CT – 03-04/18
Objet : PLU – Révision générale – Arrêt du projet

Chambéry, le 21 juin 2018

Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu nous transmettre, pour avis, le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Bâthie, ce dont je vous remercie.

Après examen de ce dossier, nous souhaitons réagir à l'orientation du PADD consistant à apaiser la circulation sur la RD 990 dans les secteurs bâtis. Il nous semble fondamental de concilier cette orientation avec les pratiques et les contraintes logistiques de l'usine Arc Fused Alumina.

En effet, la très grande majorité des poids lourds en provenance de la N 90 empruntent la RD 990 par le nord et descendent la rue Paul Giroud qui traverse une grande partie du village. Il semblerait plus pertinent que l'accès à l'usine se fasse par le sud qui a l'avantage de relier plus rapidement la N 90 et d'exposer beaucoup moins de riverains au trafic. Le problème est que l'angle des rues du Grand Mont et des Fondateurs est trop aigu pour permettre aux poids lourds de manœuvrer dans les meilleures conditions de sécurité.

Aussi, sans un aménagement de ce carrefour qui permettrait de sécuriser la circulation des poids lourds en provenance/destination de la N 90 (constituant alors la voie de desserte obligatoire du site), nous attirons la vigilance de la municipalité sur l'indispensable prise en compte des flux et gabarits des poids lourds dans la traversée du bourg de La Bâthie.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à cette observation, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.



Bruno GASTINNE

